

La société « Les Transports Albertins » est une société anonyme au capital de 2 000 000 € créée en 2001 par Mr Voiturier. Elle est implantée à Albert dans le nord de la France.

Son activité est le transport et l'entreposage des pièces mécaniques destinées à l'industrie aéronautique.

Sa clientèle est composée des industries locales de mécanique et des principaux constructeurs aéronautiques implantés en France.

La société dispose d'un important entrepôt pour stationner les camions nécessaires à son activité et stocker les pièces en attente de transit.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. Les activités de l'entreprise sont toutes soumises à la TVA au taux normal de 20%. La comptabilité est tenue dans un journal unique.

PREMIÈRE PARTIE - OPÉRATIONS COURANTES

Pour faciliter la manutention des pièces mécaniques dans son entrepôt, et dans un souci de gain de temps, la société a décidé d'acquérir un transpalette (véhicule permettant de transporter les palettes des camions aux lieux de stockage). La facture d'acquisition de cet équipement est présentée en ANNEXE 1.

TRAVAIL À FAIRE

- 1- Enregistrer la facture V247 au journal de l'entreprise « Les Transports Albertins ».
- 2- Quelle est l'incidence de cette écriture sur le résultat et la trésorerie de la société au 20 novembre 2014 ? Justifier votre réponse.
- 3- Pour financer son transpalette, la société a eu recours à un emprunt de 6 000,00 € auprès de sa banque, remboursable en 5 ans par annuité constante, au taux d'intérêt de 4,3% l'an.
Enregistrez au journal la libération des fonds le 15 novembre 2014. Calculez le montant de l'annuité constante et enregistrez le premier remboursement le 15 novembre 2015.
- 4- Enregistrer au journal les opérations courantes de décembre 2014 (ANNEXE 2).
- 5- Interpréter le solde du compte 512 Banque à la fin du mois de décembre 2014 (ANNEXE 3).
- 6- A partir de l'ANNEXE 3, établir l'état de rapprochement bancaire du mois de décembre 2014 (ANNEXE A à rendre avec la copie).
- 7- Enregistrer dans le journal les écritures de régularisation issues de l'état de rapprochement.

DEUXIÈME PARTIE – Travaux d'inventaire de décembre 2014

Vous disposez en ANNEXE 4 des informations relatives aux travaux d'inventaire 2014.

TRAVAIL À FAIRE

- 1- Après avoir défini la notion d'amortissement, compléter les cellules grisées du plan d'amortissement du transpalette (ANNEXE B à rendre avec la copie).
- 2- Passer l'écriture relative à cet amortissement au 31 décembre 2014.
- 3- Présenter l'état des créances douteuses au 31 décembre après inventaire (ANNEXE C à rendre avec la copie)
- 4- Passer toutes les écritures de régularisation nécessaires à la clôture de l'exercice 2014.
- 5- Sur quels principes comptables reposent les régularisations des charges et des produits ? Justifier votre réponse.

ANNEXE 1 – Facture d'acquisition du transpalette

GOTIC MATERIEL		20/11/2014		
Parc d'activité SUD 80000 AMIENS				
		DOIT : LES TRANSPORTS ALBERTINS		
		ZI de l'Europe 80300 ALBERT		
Facture n° V247				
Client N° 457				
Commande n° 987				
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant
TPG	Transpalette	1	7 250,00	7 250,00
LIV	Frais de livraison	1	150,00	150,00
			Brut	7 400,00
			Remise 5%	370,00
			Net commercial	7 030,00
			TVA 20 %	1 406,00
			TTC	8 436,00
			Acompte	1 000,00
Paiement le 20/12/2014 par virement bancaire			Net à payer	7 436,00


ANNEXE 2 – Opérations courantes

LES TRANSPORTS ALBERTINS		15/12/2014		
ZI de l'Europe 80300 ALBERT				
		DOIT : Messagerie Picarde		
		Rue Sainte Anne 80000 AMIENS		
Facture n° V210				
Client N° 411124				
Commande n° 475				
Référence	Désignation	Km	Prix unitaire	Montant
TR F01	Transport régional France CAT 1	200	10,00	2 000,00
			Remise 5 %	100,00
			Net commercial	1 900,00
			TVA 20 %	380,00
			TTC	2 280,00
			Acompte	200,00
Paiement le 15/01/2014			Net à payer	2 080,00

PAPETERIE DU CENTRE		15/12/2014		
PLACE DU NORD 80300 ALBERT				
		LES TRANSPORTS ALBERTINS		
		AVOIR : ZI de l'Europe 80300 ALBERT		
Facture n° AV21				
Client N° 411014				
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant
LAF45	Retour de fournitures non conformes Cartouches imprimante LASER	10	70,00	700,00
			Remise 5 %	35,00
			Net commercial	665,00
			TVA 20 %	133,00
			Net à votre crédit	798,00

- L'entretien des trois camions a été réalisé par le garage SAMY le 15/12/2014. La facture n° 12-123 d'un montant total HT de 2 500,00 € sera réglée en fin du mois.
- Le 15 décembre 2014, envoi d'un chèque n° 123456 en règlement de la facture n° V247 du fournisseur « Gotic Matériel ».
- Le 15 décembre, la société remet à l'escompte la LCR (lettre de change relevé) n°87 d'un montant de 2 750,00 €. La banque lui adresse l'avis de crédit accompagné du décompte suivant :
Net encaissé : 2709,14 € Escompte : 28,90 € Commission HT : 10,00 € TVA : 2,00 €

ANNEXE 3 – Relevé de compte du Crédit Agricole

				Les Transports Albertins ZI de l'Europe	
Agence	Désignation	N° de compte	Date d'arrêt	80300 ALBERT	
St Brieuc	RELEVÉ DE COMPTE	102456101245	31/12/2014		
DATE	LIBELLE	VALEUR	DEBIT	CREDIT	SOLDE
01-déc	Solde créditeur			30 502,75	30 502,75
02-déc	Dépôt d'espèces	02-déc		1 700,00	32 202,75
08-déc	Chèque n°815 257	07-déc	19 500,00		12 702,75
08-déc	Virement Mériot	09-déc		8 447,82	21 150,57
13-déc	Prélèvement EDF	13-déc	8 426,97		12 723,60
16-déc	Chèque n°815 259	15-déc	15 426,37		-2 702,77
17-déc	Virement Blanc	19-déc		51 186,63	48 483,86
19-déc	Virement Martin	18-déc	53 217,22		-4 733,36
22-déc	Chèque n°815 260	23-déc	1 299,00		-6 032,36
24-déc	Dépôt d'espèces	24-déc		31 000,00	24 967,64
25-déc	Remboursement d'emprunt (dont intérêts 500 €)	25-déc	6 180,00		18 787,64
26-déc	Frais de tenue de compte (dont TVA 31,09 €)	26-déc	189,70		18 597,94
27-déc	Chèque n°815 261	28-déc	58 500,00		-27 262,06
28-déc	Intérêts des VMP	28-déc		12 640,00	31 237,94
31-déc	Virement Auchan	28-déc		53 500,00	26 237,94

Les sommes inscrites sur le relevé du Crédit Agricole sont réputées exactes.

Compte 512 – Banque

Dates	Libellés	Sommes		Soldes	
		Débit	Crédit	Montant	Sens
1/12	Solde			30 502,75	D
2/12	Dépôt d'espèces	1 700,00		32 202,75	D
4/12	Chèque n° 815 257		19 500,00	12 702,75	D
8/12	Virement client Mériot	8 447,82		21 150,57	D
12/12	Chèque n° 815 258		21 320,00	-169,43	C
15/12	Chèque n° 815 259		15 426,37	-15 595,80	C
17/12	Virement client Blanc	51 186,63		35 572,83	D
20/12	Virement fournisseur Martin		53 217,22	-17 644,39	C
24/12	Dépôt d'espèces	31 000,00		13 355,61	D
25/12	Chèque n° 815 261		58 500,00	-45 144,39	C
28/12	Chèque n° 815 262		14 348,53	-59 492,92	C
29/12	Chèque n° 815 263		8 250,00	-67 742,92	C
31/12	Virement client auchan	53 500,00		-14 242,92	C

ANNEXE 4 – Opérations d'inventaire 2014

- Informations concernant le transpalette
 - Date d'acquisition : le 20 novembre 2014.
 - Date de mise en service : le 25 novembre 2014.
 - Durée d'utilisation : 5 ans.
 - On considère que la valeur résiduelle sera de 1000€ à la fin de la période d'amortissement.
- La société « Les Transports Albertins » a un contrat de maintenance pour son matériel informatique : montant 3 000 € HT. Ce contrat couvre la période du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015.
- Un transport a été réalisé pour le client BELKA au cours du mois de décembre 2014, pour un montant de 2 400 € HT. La facture n'a pas encore été établie.
- La société « Les Transports Albertins » doit accorder à ses clients des ristournes évaluées à 2 700 € HT.
- La société a acquis un terrain au cours de l'exercice pour une valeur de 60 000,00 €. Au 31/12, la valeur actuelle du terrain est de 45 000,00 €.
- La société vous communique l'état des créances douteuses avant inventaire

Nom	Montant TTC	Dépréciation 2013	Observations
Raque	9406,80	4680,00	Règlement total de la créance au cours de l'année.
Masson	4665,00	535,00	Règlement de 1000€ au cours de l'année ; porter la dépréciation à 50%
Laure	1501,60	500,00	Règlement de 700€ au cours de l'année pour solde définitif de la créance.

Informations complémentaires

- La créance du client Olivier d'un montant TTC de 2152,80 € ne pourra être réglée qu'à concurrence de 75%.
- Le client Myriam est totalement irrécouvrable ; sa facture s'élève à 2093,00 € TTC.

Date	Libelle	Debit	Credit	Saldo
31/12	Saldo			30 202,75
31/12	Vente de marchandises	1 200,00		29 002,75
31/12	Créance n° 812 207		10 000,00	19 002,75
31/12	Virement client Myriam	1 100,00		17 902,75
31/12	Créance n° 812 208		7 100,00	10 802,75
31/12	Créance n° 812 209		12 300,00	23 102,75
31/12	Virement client Pierre	21 000,00		2 102,75
31/12	Virement fournisseur Martin	20 000,00		212,75
31/12	Débit d'endettement	21 200,00		102,75
31/12	Créance n° 812 201		10 000,00	1 027,75
31/12	Créance n° 812 202		14 200,00	15 227,75
31/12	Créance n° 812 203		6 200,00	21 427,75
31/12	Virement client Sophie	11 200,00		10 227,75